CLONAS
O FIL de l'info
N°155
Juillet-Août 2015

O FIL DU SITE INTERNET

N'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet de la commune pour en découvrir les nouveautés et des informations utiles.

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCPR :

Certificat d'Urbanisme

DUTOUR Solange : Rue du Passant. AH 835 837 838.
CU opérationnel : projet de construction d'une habitation.
Arrêté du 16 juin 2015

Déclaration Préalable

BUFFERNE Cédric : 3 Impasse de l'Egalité. AH 784.
Modification ouverture
Arrêté positif du 16 juin 2015

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet et août 1999** doivent se faire recenser en mairie **à partir de leur date anniversaire courant juillet et août 2015** munis de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.
Cette démarche est nécessaire, car le diplôme remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire…
- Au permis de conduire

Attribution des subventions aux associations

Dans sa séance du 28 avril 2015, le Conseil municipal a attribué, pour l'année 2015, les subventions aux associations du village, ainsi qu'aux associations extérieures qui viennent en aide directement ou indirectement aux habitants.

Associations	***Subvention***
ACCA	450 €
ACPG	260 €
ASA Canal de la Varèze	370 €
Association JANUS	500 €
Association Tennis Club	1 800 €
Club des Dynamiques	380 €
Association Vivre Libres	100 €
Comité des fêtes	850 €
Croix Rouge Française	70 €
DDEN	70 €
Groupement Défense Paragrêle	152 €
Le Souvenir Français	100 €
Loisir Musical Clonarin (LMC)	250 €
Restaurants du cœur	220 €
EPGV (Gymnastique)	680 €
Sou des Ecoles	950 €
UCOL	150 €
US 2 VALLONS	1 800 €
L'Outil en main	100 €
Total	***9 252 €***

Horaires d'été

La mairie sera ouverte tout l'été aux horaires habituels :

- De 08h30 à 12h du lundi au vendredi
- De 13h30 à 18h mardi, jeudi et vendredi

La **mairie sera fermée** les mardis 4, 11 et 18 août 2015 à partir de 17h.
L'agence postale sera ouverte tout l'été aux horaires habituels, soit de 08h00 à 11h45 en semaine et de 08h00 à 11h30 le samedi.
Fermeture exceptionnelle le lundi 13 juillet 2015.
La Villa Licinius est ouverte tout l'été du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h30.
La déchetterie est ouverte tout l'été du lundi au samedi de 09h à 12h et de 15h à 19h.

Nuisances sonores

Pendant l'été, adoptons des règles de savoir vivre ensemble. Travaux, musique, piscines : **« Je pense au bien être de chacun, je respecte les horaires et je baisse le son ».**
Rappel des horaires pour les travaux de jardinage et bricolage : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Emplois d'été à Clonas

Bienvenue à Maxence BARRE qui, cet été, renforce l'équipe aux Espaces verts tous les matins en juillet et août. Bienvenue aussi à Alistair CABANNE, Jonathan COCCO et Manon ANDRE qui pour leur part, renforcent le service d'accueil à la Villa de Licinius tous les week-ends de cet été.

Plan canicule

Nous vous rappelons qu'un registre de recensement est ouvert en mairie. Il est destiné à inscrire les personnes qui en font la demande.
Son objectif est de permettre une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'urgence canicule.

Cela concerne :

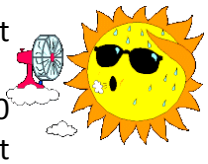

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées

Pour en savoir plus : 0 800 06 66 66

Information du Conciliateur du Canton de Roussillon

En 2014, **206** dossiers ont été traités dont **102** appelés **saisines directes avec le justiciable** qui ont fait l'objet d'un traitement en conciliation avec un taux de réussite de 64,8 %.
Les troubles de voisinage : chiens, coqs, grenouilles, enfants, haies, bornage, droit de passage, revenus en force depuis 3 ans, restent en tête des saisines, tracas qui se muent trop souvent en incivilités.
Les litiges liés à la consommation : travaux, services, téléphonie, commerces. Les conflits bailleurs/locataires arrivent en seconde et troisième position des saisines.
30 dossiers délégués par les juges du Tribunal d'instance ont été traités.

Rappel des coordonnées du conciliateur :
M. DESGRANGE ☏ 04 74 29 01 00

Recrutement exceptionnel dans l'Armée de Terre

Dans un contexte difficile pour l'emploi, marqué surtout au niveau des jeunes, **ce sont plus de 10 000 postes qui sont proposés en 2015**.
Plus ouverte mais toujours exigeante, l'Armée de terre est présente partout où la sécurité de la France se joue.
Par la proposition de ces 10 000 postes, elle donne une chance aux jeunes et les invite à se renseigner et à prendre contact avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), la plus proche, dont vous trouverez les coordonnées ci-après ou à se connecter sur le site www.sengager.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de l'Isère :
Bureau Terre - Caserne de l'ALMA - BP 1408
Rue Cornélie Gémond - 38023 Grenoble cedex 1
☏ 04 76 76 22 30

Congés d'été des commerces

Le Bar des sports sera fermé du samedi 15 août 2015 au dimanche 06 septembre 2015 inclus.
Réouverture le lundi 7 septembre 2015.

La Boulangerie aura ses dates de congés affichées sur sa porte.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu le 1er septembre 2015.
Les inscriptions aux services périscolaires se feront sur le portail famille « Berger-Levrault » via le site Internet de la commune - onglet E ENFANCE.

Pour les nouveaux inscrits, il est nécessaire de se rendre en mairie avec livret de famille, carnet de santé de l'enfant, attestation carte vitale, attestation assurance scolaire, références employeurs. Le dossier une fois complet leur permettra d'obtenir un identifiant et un mot de passe pour accéder au portail famille.

O FIL DE L'INFO DIVERS

Classe 2016

Vous avez 0, 10, 20 … 90, 100 ans en 2016 ?
Si vous souhaitez fêter les classes en 6 entre Clonarins, prenez contact avec :
Patrick Bourgogne au 06 09 82 68 02
ou Cathy Giraud au 06 50 28 06 21

A l'issue de ce 1er contact, une réunion sera organisée le 18 septembre à 19h30.
On compte sur vous !

Associations de Clonas

Les associations de Clonas sont à la recherche d'un congélateur en état de marche, le leur vient de « rendre l'âme ».
Merci de prendre contact avec la mairie, si vous souhaitez vous démunir du vôtre et leur rendre service.

Pizza Varèze est ouvert du lundi au dimanche dès 18h pendant la période estivale (7 jours/7).
Infos et galerie photos : www.pizza-vareze.com
☏ 04 26 05 30 34

Idées sorties cet été

Feux d'artifice :

- Sur le Rhône à Sablons : **Lundi 13 juillet 2015**
- Place du marché Chanas : **Mardi 14 juillet 2015**
- Place de la République à Roussillon : **Mardi 14 juillet 2015 à 21h**
- Stade et complexe sportif à Bougé-Chambalud : **Samedi 18 juillet 2015**

Visite nocturne à thème du Château de Roussillon
Vendredi 24 juillet 2015 à 21h30 - Thème : « La Vie au 16ème siècle »
Comment vivait-on dans un château à la Renaissance ? Comment et que mangeait-on ou quelles étaient les distractions de la Cour ? *Réservation obligatoire.*
Tarif : 5 € – Tarif de 8 à 18 ans : 4 €
Office de tourisme : 04 74 86 72 07

Fête de l'Édit au Château de Roussillon
Dimanche 9 août 2015 en journée. Il y a 451 ans, le jeune Roi Charles IX, accompagné de sa cour, signait, au château, l'Édit de Roussillon
En ce jour anniversaire, venez festoyer au château et revivez quelques heures à l'époque de la Renaissance !
Office de tourisme : 04 74 86 72 07

O FIL DE L'INFO CCPR

Ambroisie danger

Pourquoi s'inquiéter ?
Toutes les espèces d'ambroisie produisent une très grande quantité de pollen fortement allergisant, pouvant provoquer de graves réactions comme de l'asthme.
L'ambroisie est aussi une mauvaise herbe qui réduit le rendement des récoltes.
C'est pour cela qu'une journée internationale de l'ambroisie a été décrétée le premier samedi de l'été depuis 2011.

Que pouvons-nous faire ?
Arracher les plants dans sa propriété en prenant quelques précautions ; porter des gants et éviter d'inhaler le pollen si la plante est en fleurs.
Signaler aux autorités locales (mairie) les endroits infestés.

Une plateforme interactive de signalement de l'ambroisie est à votre disposition, tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie.

Plus de renseignements :
www.signalement-ambroisie.fr

Echanger son logement pour les vacances

Echanger sa maison ou son appartement est une formule pour partir en vacances, en France ou à l'étranger, qui connait un succès croissant. Voici un point sur les démarches à effectuer et les précautions à prendre pour un séjour en toute tranquillité.

L'échange se fait entre deux particuliers sans contrepartie financière.

Les formalités juridiques :

Si vous êtes locataire, l'autorisation du bailleur n'est en principe pas nécessaire sauf disposition contraire du contrat. La rédaction d'un contrat d'échange n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Doivent y figurer les règles réciproques à respecter (nombre d'occupants, respect du voisinage, etc…)

Il est important de faire le point avec son assureur sur la couverture des biens échangés et des responsabilités encourues.

En pratique il est recommandé de :

- Rédiger un manuel d'utilisation des appareils électroniques et électroménagers, de l'alarme, de la chaudière, etc…
- Lister les consignes (arrosage des plantes, entretien de la piscine, nourrir les animaux…)

Pour plus d'informations : **www.adil38.org**

Le réseau TPR évolue

Au 1er juillet 2015, les 3 services proposés par le réseau des Transports du Pays Roussillonnais (ligne fixe, transport à la demande et transport réservé aux personnes à mobilité réduite) évoluent pour offrir une plus grande proximité et mieux s'adapter aux besoins des habitants.

La ligne A qui parcourt l'agglomération de Chanas à St Clair du Rhône de 06h05 à 20h30 en proposant 27 arrêts, voit ses horaires avancés de 15 minutes au 1er juillet 2015 afin d'assurer une meilleure correspondance avec les trains SNCF.

En complément de la ligne A, le transport à la demande (TAD) relie l'ensemble des communes à la ligne principale.

Les 5 lignes TAD sont désormais remplacées par 3 zones TAD :

- La zone TAD Nord
- La zone TAD Centre
- La zone TAD Sud

76 points d'arrêts, soit une trentaine de points supplémentaires, sont désormais proposés aux habitants.

Le TAD fonctionne sur réservation uniquement, du lundi au samedi et propose un aller vers l'agglomération en début de matinée ou d'après-midi, puis un retour en fin de matinée ou d'après-midi, soit deux allers-retours par jour pour chacune des zones.
La montée dans les mini bus de TAD s'effectue depuis l'un des points d'arrêt TAD (précisé au moment de la réservation) et la descente est possible, pour chaque zone, sur 3 points de descente dits intermédiaires ou bien à la gare du Péage-de-Roussillon, devenu le terminus commun pour les 3 zones de TAD
Le retour s'effectue soit depuis la gare du Péage-de-Roussillon, soit depuis l'un des 3 points intermédiaires
Afin de rendre le réseau accessible à tous, les TPR comprennent également un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite, le TAD ACCESS'.
A partir du 1er juillet, ce service est également accessible aux personnes âgées de plus de 75 ans.
Il assure une prise en charge et une dépose en porte à porte et répond à la demande dans la limite des places disponibles

La tarification TPR est inchangée et reste la même sur toutes les lignes du réseau.

Les tickets unitaires (un aller pour 1 €) sont vendus uniquement à bord des véhicules.
Pour les voyages réguliers, vous pouvez acquérir dans les points de vente une carte magnétique à 2 € : elle est rechargeable soit avec 10 trajets à 7 €, soit avec un abonnement mensuel à 20 € dans chaque point de vente ou directement dans les véhicules.
Les TPR proposent la gratuité pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux.

Les points de vente :

- Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (rue du 19 Mars 1962 à Saint Maurice l'Exil)
- Agence Fayard (Place Paul Morand au Péage de Roussillon)
- Bureau des Courriers Rhodaniens (Rue des Peymenards à Salaise-sur-Sanne

Pour tout renseignement : internet : www.bustpr.fr contact@bustpr.fr ou infos TPR ☏ 04 74 29 31 28
Réservation TAD ou TAD Access' : 0800 00 17 79 *(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)*

O FIL DES ASSOCIATIONS

Tennis Club de Clonas

► Pour prendre des cours pour la saison 2015/2016 :
Jeunes : Mini-Tennis 4 à 6 ans (nés en 2011, 2010, 2009)
Club Junior : 7-17 ans (nés en 2008 et avant)
Adultes : Cours d'initiation et de perfectionnement (en soirée)
Nouveauté : Cours le mercredi matin durant le temps scolaire.
Réinscriptions :
Samedi 5 septembre 2015 de 10h à 12h

Nouveauté : Pour découvrir l'activité
Mercredi 9 septembre 2015
De 15h00 à 16h00 : initiation pour les 4/5/6 ans
De 16h30 à 17h30 : initiation pour les 7/8/9/10 ans

Nouvelles inscriptions pour les jeunes et les adultes : de 17h30 à 19h
Les cours débuteront la semaine du 21 au 27 septembre 2015
Pour tout renseignement : Ludivine CORTOT
Au 06 83 00 94 52 ou ludicortot1@gmail.com

► **Du 31 août au 20 septembre 2015** :
19ième Open Tournoi international Hommes et Dames
Matchs dès 17h30 en semaine et toute la journée les week-ends

Loisir Musical Clonarin

- Inscriptions pour la saison 2015 – 2016 : lundi 14 septembre 2015 à partir de 17h au foyer communal de Clonas
- Reprise des cours de musique le lundi 21 septembre 2015 au foyer communal de Clonas

Contact au 06 80 44 09 12 ou par mail à l'adresse musicabelle@orange.fr
A prévoir : assemblée générale le lundi 12 octobre 2015 à 20h.

Gymnastique Volontaire

Rappel des horaires des cours de GYM pour la rentrée de septembre 2015 :
Lundi matin à 10h/11h et soir à 20h/21h
Mercredi matin à 9h/10h et soir à 20h/21h